

Compte rendu du conseil d'école de l'école Courtépée à Saulieu du 5 novembre 2024

Personnes présentes :

Parents d'élèves :

PEEP : Madame CHEVALIER, Monsieur HUBERDEAU.

FCPE : Madame SIREUL, Madame BERTHAUT, Madame COINDARD-HOUI, Madame ROSE.

Mairie de Saulieu : Monsieur VIGUIE, adjoint aux affaires scolaires.

Enseignants : Madame ROCHETTE, Madame ROUSSANGE, Madame LAURENCON, Madame LOUCHARD, Madame THIBERT, Monsieur VANDROUX, Monsieur BACH directeur de l'école.

AESH : Madame DANZER, Madame ODENT.

RASED : Madame BARBOTIN, maître E et Madame MERLIN, maître G.

Personnes excusées :

Mr Niermont : Inspecteur de l'Education Nationale, madame le Maire de Saulieu : Madame MAZILLY, Madame Myriam ROBINET, adjointe aux affaires scolaires.

1) Résultat des élections du 11 octobre 2024 :

217 inscrits 134 votants 16 bulletins nuls 118 suffrages exprimés

61,75 % de suffrages exprimés.

Vote par correspondance.

FCPE : 75 suffrages obtenus : 4 sièges

PEEP : 43 suffrages obtenus : 2 sièges

2) Effectifs rentrée 2023 -

Effectifs : 125 élèves

CP : 21 CP/CE1 : 20 (14 CE1 + 6 CP) CE1/CE2 : 21 (9 CE1 + 12 CE2)

CE2/CM1 : 21 (17 CE2 + 4 CM1) CM 1: 20 (21 CM1 + 2 CM2) CM2 : 22

Pour l'année prochaine, départ de 22 CM2 et arrivée de 25 élèves mais les effectifs peuvent rapidement évoluer. Ils seront réajustés plus tard.

3) Relecture du règlement scolaire de l'école :

Rajout de l'alinéa sur la lutte contre le harcèlement l'année dernière.

Cette année, il est question de l'aménagement et de l'organisation de la cour. Problème des bordures et des cailloux qui posent des problèmes de sécurité pour les enfants (remontée des cailloux à cause des pluies...).

Doit-on interdire les bordures aux enfants pour éviter les accidents ? Un alinéa pourrait être modifié dans le règlement intérieur.

Les deux cours sont utilisées pour les cours de récréation. Les classes de Madame Rochette, Monsieur Bach et Madame Thibert fréquenteront plus régulièrement la petite cour, située devant l'école. Des réflexions sont en cours sur l'organisation des temps de récréation.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

4) Travaux effectués pendant les vacances scolaires- Aménagement de la cour

Cet été, un nettoyage de la cour a été effectué. Des sèche-mains ont été posés dans les toilettes. Il n'y a plus de papier essuie-mains dans les toilettes des enfants et il en manque parfois dans les classes. Monsieur Bach demande s'il serait possible d'en rajouter un peu au moins dans les classes.

Monsieur VIGUIE demande l'avis de l'équipe enseignante sur l'utilisation des sèche-mains. Pour les enseignants, les sèche-mains sont bruyants et les enfants ne prennent pas le temps de se sécher correctement les mains. C'est long lorsque la classe entière passe aux toilettes. Monsieur VIGUIE propose l'utilisation de rouleaux essuie-mains avec dévidoirs. Une solution sera proposée ultérieurement.

Le chauffe-eau a été installé et les stores ont été réparés dans la salle des maîtres à l'étage.

Monsieur Bach demande s'il serait possible d'avoir des poubelles (une grosse poubelle et des plus petites pour les classes) permettant le tri sélectif. Monsieur VIGUIE propose de se renseigner mais cela est prévu pour les écoles. A partir du 1^{er} janvier, un ramassage des bacs jaunes est organisé par la commune. Cela concerne le papier principalement pour l'école mais aussi le plastique.

Il est prévu une collecte en vue du recyclage du matériel scolaire (tubes de colle, feutres usagés...) dans les classes.

4) Sécurité PPMS :

Exercices : un exercice alerte incendie a été réalisé au mois de septembre. Il s'est très bien déroulé.

Un exercice PPMS-attentat/intrusion est prévu le vendredi 8 novembre 2024 de façon à sensibiliser les enfants aux dangers. Un scénario doit être envisagé : une évacuation « partielle » est prévue pour cet exercice. La gendarmerie sera présente.

Un exercice PPMS – risques majeurs sera réalisé entre les vacances de Noël et les vacances de printemps. Il s'agit d'imaginer un scénario sur l'environnement de l'école (passage de nombreux poids-lourds sur la route nationale avec potentiellement un transport de matières dangereuses, intempéries possibles). L'année dernière, un exercice d'évacuation a été effectué dans le cas d'un incident lié à des matières dangereuses. Cette année, un confinement peut être proposé.

Un DUER (document unique de l'évaluation des risques) est rédigé. Il reprend les risques à envisager au regard de l'environnement de l'école. Une gradation est faite en fonction de cet environnement. Ce document sera rempli en ligne. Ce document recensera les problèmes liés aux pierres dans la cour. Des mesures pourront être envisagées.

Sécurité : il y a moins de problèmes de stationnement sur le parking de l'école cette année. Il n'y a plus de stationnement dans la côte menant au parking. Il est prévu l'installation de panneaux précisant qu'il est interdit de s'arrêter de façon prolongée sur la route longeant l'école.

5) Projets

Parrainage d'un animal au parc de l'Auxois pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2. Les enfants ont voté pour parrainer le loup.

Classe verte à Prémanon dans le Jura pour la classe de Madame Rochette du 24 au 27 juin 2025.

Projet musique avec Monsieur Lombard sur l'œuvre Pierre et le loup. Cela se fera en deux temps du fait des locaux. Deux classes participeront d'abord puis deux classes sur la fin de l'année scolaire.

Pour la classe de Madame ROUSSANGE, une sortie au musée est prévue avec un travail sur la sculpture. En fin d'année, une sortie à Dijon est envisagée : Planétarium + une autre activité qui n'est pas encore définie.

Les 6 classes sont engagées dans le projet Ecole et Cinéma.

Cycle 2 :

- Wallace et Gromit : les aventuriers
- Le magicien d'Oz
- Jeux d'images

Cycle 3 :

- Wallace et Gromit : les aventuriers
- Le peuple loup
- Lamb

Le spectacle de Noël offert par la mairie aura lieu le 5 décembre.

6) Évaluations nationales

Cette année toutes les classes ont passé ces évaluations. Madame BARBOTIN, précise qu'elles permettent d'orienter le travail du RASED et des enseignants. Ces évaluations arrivent tôt dans l'année, le RASED émet ensuite des préconisations en fonction des bilans qui sont effectués à l'issue de ces évaluations. Cela permet de mettre en place les aides extérieures et de proposer des parcours différenciés.

7) Coopérative scolaire

7776 euros sur le compte de la coopérative actuellement.

Bénéfice de 425 euros pour les photos de classe de groupes de l'année 2023/2024.

1552 euros ont été collectés grâce au repas médiéval organisé en juin.

1142 euros ont été collectés par la tombola organisée par Madame ROCHETTE en fin d'année dernière.

Une subvention de 1950 euros a été attribuée par la Mairie pour les sorties scolaires ainsi qu'une subvention de 250 euros pour le RASED.

Une subvention est prévue par la Mairie à hauteur de 1200 euros pour soutenir le projet musique et fête médiévale pour compléter la subvention de 400 euros octroyée par le TER.

1076 euros ont été versées au titre des cotisations des parents pour l'année 2024/2025

8) Questions diverses

Aménagement de la cour de récréation

Monsieur VIGUIE précise que Madame ROCHETTE et lui-même ont rencontré une personne du CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement). Des pistes permettant d'améliorer la sécurité et le bien-être des enfants ont été évoquées : plantations d'arbres, jeux.... Ce projet est à construire avec l'équipe enseignante et les enfants. Ce projet sera mis en lien avec un autre projet de

l'Éducation Nationale qui s'intitule projet NEFE : Notre École, Faisons-la Ensemble pour obtenir des financements.

Une somme de 5000 euros est prévue par la mairie pour l'aménagement de la cour.

Madame ROCHETTE précise qu'un trombinoscope avait été envisagé pour les représentants de parents d'élèves à l'issue de l'évaluation d'école de façon à ce qu'ils soient identifiés et contactés plus facilement par les parents d'élèves. Ce trombinoscope sera donc réalisé.

Madame CHEVALIER prend la parole au nom des parents d'élèves et aborde les questions qui leur ont été posées :

→ interrogation d'un parent concernant la liaison GS/CP car un nombre important d'enfants sont en difficulté scolaire à l'entrée au CP cette année. Faut-il renforcer cette liaison, qui est aussi compliquée du fait des évaluations nationales en début d'année ? Monsieur BACH précise qu'un travail plus important est prévu cette année et notamment en ce qui concerne les APC (activités pédagogiques complémentaires) qui seraient réalisées conjointement par les enseignants de GS et CP. Madame BARBOTIN ajoute que la priorité est donnée au cycle 2 pour les accompagnements proposés par le RASED et qu'il y a beaucoup de demandes et qu'il n'est par conséquent pas possible d'accompagner également tous les enfants en difficulté dès la maternelle ce qui explique ce fort taux d'accompagnement en CP.

→ Concernant les devoirs. Il est constaté que certaines enseignantes donnent beaucoup de devoirs et d'autres moins pour des niveaux de classe équivalents. Monsieur BACH dit qu'il est préconisé de ne pas donner de devoirs écrits mais que ce point est à voir avec les enseignantes des classes concernées.

→ Pour le périscolaire : existe-t-il des projets éducatifs pour les matins ? Monsieur VIGUIE précise que cela ne concerne pas l'école mais qu'il y a bien des projets décidés chaque année. Il prend l'exemple d'un projet sur l'alimentation équilibrée qui a été proposé dans les années précédentes. Cette année, le périscolaire sera associé au projet de réaménagement de la cour.

→ Problème de la sortie à 16h20. Des classes sortent en retard et cela pose problème pour les parents qui doivent être à la sortie de l'école maternelle à 16h30. Les classes doivent impérativement sortir à 16h20 mais le temps qui permet d'aller d'une école à l'autre est court et cela pose des problèmes pour être à l'heure dans la seconde école.

Madame SIREUL pose la question de l'élection des enfants au conseil municipal. Monsieur VIGUIE précise que le projet est en cours avec les collégiens pour le moment. Les élections auront lieu au collège prochainement.

Madame ROCHETTE signale qu'il y a des difficultés concernant l'interphone qui ne fonctionne pas toujours pour le périscolaire. Monsieur VIGUIE répond qu'une solution sera apportée.

Monsieur VIGUIE informe les membres concernant l'achat de chaises. S'il faut recommander un lot de chaises, le préciser à l'avance pour des raisons de budget.

La gratuité des fournitures scolaires pour les parents est toujours préconisée. Monsieur VIGUIE rappelle que la subvention par élève a été augmentée et est à 45 euros par enfant.

Commémoration du 11 novembre : 2 classes seront présentes, les classes de CM1 et CM2.

Cette année, une patinoire synthétique sera proposée au moment des fêtes de fin d'année. Monsieur VIGUIE précise que les écoles sont les bienvenues. Ce projet est onéreux et sera donc payant pour le public mais aussi pour les écoles.

Concernant les effectifs, Monsieur VIGUIE précise qu'une baisse a en effet été constatée pour l'école Courtépée. Il y a une prévision de 128 élèves pour le moment pour la rentrée de septembre 2025.

Monsieur BACH remercie les parents d'élèves, les collègues, les AESH pour leur soutien dans le travail effectué tout au long de sa carrière. Il souhaite bon courage à l'équipe enseignante et remercie Madame ROCHETTE qui prendra le relais concernant le travail de direction à l'école après son départ à la retraite.

Monsieur VIGUIE remercie Monsieur BACH pour son travail et son dévouement et souhaite à l'avance une bonne retraite à Monsieur BACH qui quittera ses fonctions aux vacances de Noël.

Fin de la séance : 19h15